



CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N° 25

SEANCE du 31 mars 2005

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

Le Conseil Communautaire, réuni en Mairie de Calais

APPROUVE :

Le compte rendu du Conseil Communautaire du 11 février 2005

Le Plan de financement de la piscine patinoire

Le mémoire de réclamations du groupement de Maîtrise d'œuvre portant le montant du marché pour la construction du Bassin Vadez et du Collecteur Blériot par la voie d'avenant de 191 171,07 euros HT à 251 174,68 Euros HT

Le contenu de la convention de mandat avec la société VESTA

La demande de report de 6 mois supplémentaires pour le permis de construire à la société SENGEZ

La location de la gravière de Sangatte entre la Communauté d'Agglomération et le CISP A pour une année renouvelable pour un montant annuel de 1600 euros

ADOPTE :

La décision modificative n°1 du Budget Général

La décision modificative n°1 du Budget du Service Public d'Assainissement Non Collectif

Les statuts modifiés du Syndicat Mixte du Pays du Calais

DECIDE :

L'achat d'une action au Groupement d'Aide au Logement, actionnaire de référence de Logis 62

L'attribution d'une subvention pour les feux d'hiver

L'attribution d'une subvention pour la course cycliste des « 4 jours de Dunkerque »

L'attribution d'une subvention pour l'organisation du championnat de France de char à voile

L'attribution d'une subvention à l'association du Centre de Loisirs des Jeunes de la Plage

De mettre à disposition de l'Association du Club des Jeunes de Calais des bâtiments modulaires provisoires et d'attribuer une subvention

L'attribution du marché du collecteur des transferts des effluents de COULOGNE sur Calais à la société SOGEA

L'attribution du marché « Bassin des Crabes » à la société EUROVIA PAS DE CALAIS

La réalisation des travaux « bassin de stockage-restitution VADEZ et du Collecteur Blériot » lot 2

FIXE :

Le montant de la dotation de solidarité communautaire pour l'année 2005

Le taux de la taxe professionnelle pour 2005 à 15,51%

Les conditions d'attribution des gratifications allouées au Personnel transféré

MODIFIE :

La liste des emplois permanents

Les crédits inscrits au budget assainissement 2005 – DM 1

EMET :

Un avis favorable au transfert du marché au bénéfice d'EUROVIA Pas-de-Calais concernant le réseau « Eaux usées et eaux pluviales » au Fort-Nieulay

Le registre des délibérations peut être consulté dans les locaux administratifs de la C.A.C « 2-4 rue Mollien, 4^{ème} étage, 62100 CALAIS », rendez vous à prendre au 03.21.35.94.94.



Communauté d'Agglomération du Calais

BP 21 – 62101 CALAIS CEDEX

Tél. : 03/21/35/94/94 – Fax : 03/21/19/36/69 – E-Mail : info@agglo-calais.fr

AUTORISE :

Le Président à signer l'avenant n°1 avec la société EUROVIA pour le marché de travaux de rénovation et de chaussée, rue des Garennes

L'office de tourisme de Calais à commercialiser pour les actions de l'Office de Tourisme de Pôle, des produits touristiques sur le territoire de la Communauté d'Agglomération du Calais.

Monsieur le Président à signer la convention de groupement de commandes pour le Marché de restauration de la Base de chars à voile de Marck

Monsieur le Président à signer l'avenant n°2 pour la construction du bassin de stockage VADEZ à Calais modifiant l'avenant n°1 et portant le montant le marché initial de 3 615 128,87 euros HT à 3 711 720,37 euros HT.

Monsieur le Président à signer l'avenant n°1 avec le groupement d'entreprises concernant le Lot 1 du réseau séparatif d'assainissement pour le secteur « Salengro/Canal des Crabes »

Monsieur le Président à signer l'avenant n°1 avec la société SCREG concernant « Assainissement Programme 2003 ».

Monsieur le Président à signer l'avenant n°2 du « Collecteur de transfert Virval/Monod » avec la société SCREG

Monsieur le Président à solliciter une subvention pour l'équipe opérationnelle ANRU

Monsieur le Président à solliciter une subvention pour l'opération ANRU sur le secteur Renoir à Calais

Monsieur le Président à signer les conventions à intervenir pour l'année 2004-2005 pour la prise en charge financière par la Ville de Loon Plage de 2 élèves inscrites à l'ENMD

Monsieur le Président à signer la convention de Partenariat avec le Conseil Régional Nord-Pas-de-Calais et la convention d'utilisation de la plate-forme technologique

Monsieur le Président à signer la convention de partenariat avec la Direction Générale des Impôts pour la maîtrise d'ouvrage de la numérisation des données cadastrales validées par la DGI

Le registre des délibérations peut être consulté dans les locaux administratifs de la C.A.C « 2-4 rue Mollien, 4^{ème} étage, 62100 CALAIS », rendez vous à prendre au 03.21.35.94.94.



Communauté d'Agglomération du Calais
BP 21 – 62101 CALAIS CEDEX
Tél. : 03/21/35/94/94 – Fax : 03/21/19/36/69 – E-Mail : info@agglo-calais.fr

Monsieur le Maire

Direction Générale des Services

Calais, le 8 avril 2005

Réf. : PW/ASC

OBJET : CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 31 MARS 2005

PJ : compte rendu sommaire

Monsieur le Maire et Cher Collègue,

Dans le respect des dispositions de l'article L5211.17 du code Général des Collectivités Territoriales, j'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint, pour affichage, le compte-rendu sommaire de la réunion du Conseil Communautaire qui s'est tenue en Mairie de Calais le 31 mars 2005.

Veillez agréer, Monsieur le Maire et Cher Collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Président,

Jacky HENIN
Député Européen

Le registre des délibérations peut être consulté dans les locaux administratifs de la C.A.C « 2-4 rue Mollien, 4^{ème} étage, 62100 CALAIS », rendez vous à prendre au 03.21.35.94.94.